AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-1-68 741963

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE,
LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

Bulletin Technique N° 88 de Janvier 1968 -   1968-1

LES TRAITEMENTS D'HIVER

- VIGNE -

Comme chaque année nous rappelons les traitements qu'il convient d'effectuer en hiver, contre des parasites qu'on ne peut atteindre en période de végétation. S'il convient de les appliquer le plus tard possible pour bénéficier d'une action plus complète, ils ne doivent être envisagés que si la présence des parasites l'exige.

Esca et Apoplexie - Cette maladie que tous les viticulteurs connaisent aussi bien dans sa forme lente (Esca) que dans sa forme rapide et brutale (Apoplexie) est toujours présente dans le Sud-Ouest surtout sur les cabernets et le sauvignon. Il semble cependant qu'elle est en régression peut-être à la suite de la généralisation des traitements contre l'Excoriose qui s'appliquent le plus souvent avec un produit efficace aussi contre l'Esca.

Comme le champignon se développe à partir des plaies de taille, il intéresse les vignes agées (15 à 20 ans) qui devront être surveillées et traitées s'il y a lieu.

On utilisera une spécialité à base d'Arsénite de Soude (1250 grs d'Arsenic par hectolitre) sur les plaies de taille, avant le débourrement, mais 10 jours au moins après la taille. On conseille de traiter les cépages sensibles de préférence deux années de suite en prenant les précautions d'usage en raison de la toxicité de l'arsenic.

Excoriose - L'Excoriose dont les dégâts paraissent aussi en régression ces dernières années reste un parasite mal connu dont les effets sont néfastes à la vigne. En attendant une étude plus complète des conditions d'évolution du champignon pour la mise au point d'une méthode de lutte, on conseille des traitements d'hiver pour limiter l'extension de la maladie et permettre une taille et une récolte convenables.

Malgré une action incomplète, ces traitements d'hiver appliqués deux ou trois années de suite sur la base des astes et les cots avec une solution, soit d'Arsenite de Soude (500 grs d'arsenic par hectolitre), soit de colorants nitrés ou bien encore d'Huile jaune, sont plus efficaces que les traitements de printemps ou d'automne.

Le traitement sera fait le plus tard possible, mais avant le débourrement, en choisissant l'un des produits indiqués suivant l'âge de la vigne ou l'action complémentaire recherchée.

Black-Rot - L'année 1967 a confirmé la diminution de la virulence du Black-Rot, mais la présence parfois grave des attaques sur les grappes dans les parcelles incultes non vendangées prouve la fragilité de la situation qui peut redevenir grave rapidement si les conditions climatiques du printemps sont favorables. Les attaques tardives de septembre et d'octobre ont permis la reconstitution des foyers qui créent une nouvelle menace pour 1968.

Ainsi pour éviter de revenir aux conditions des années passées, un effort volontaire devrait être fait par tous pour supprimer les parcelles incultes et détruire toutes les grappes sèches qui constituent des foyers endémiques.

.../...

.../...

Phylloxera Gallicole - Sur le feuillage de certains hybrides, on trouve parfois de nombreuses galles. Pour éviter leur formation on conseille l'application d'une Huile d'Anthracène jaune à 2 - 3% avant le débourrement, sur des souches préalablement déchaussées.

Acariose - Il s'agit d'un minuscule acarien qui par ses piqûres, provoque le rabougrissement des pousses au printemps. Dans les parcelles où l'acarien aura pu être identifié en I967, on pourra prévoir un traitement avant le débourrement avec un Oléoparathion à 2%, une Huile d'Anthracène jaune à 3% ou un Soufre micronisé mouillable à 2% .

Rappelons toutefois, que l'acariose n'est pas responsable de tous les cas de mauvaise végétation au printemps.

-ARBRES FRUITIERS-

Parasites animaux (Cochenilles, Pucerons, Psylles, Acariens) Dans les vergers normalement entretenus en cours de végétation, la nécessité des traitements d'hiver contre les parasites animaux fait l'objet de nombreuses polémiques depuis de longues années.

En effet, ces traitements, généralement à base de formulations huileuses seules ou en mélange avec d'autres pesticides, sont d'une efficacité très variable suivant le soin apporté à leur exécution, et selon l'importance des abris offerts par les arbres aux formes hivernantes d'insectes ou d'acariens que l'on désire détruire. Il est bien évident que sur des arbres de petite taille, (jeunes ou en haie fruitière) à écorce lisse, les oeufs d'hiver ou les adultes hibernants sont beaucoup moins protégés contre les pulvérisations insecticides que sur de vieux arbres touffus, de haute taille et à écorce craquelée.

Mais dans la meilleure hypothèse, le traitement d'hiver ne détruira pas la totalité des insectes ou des acariens. Une efficacité de 95% peut être considérée comme très satisfaisante. Ce résultat diminuera fortement les premières infestations de printemps mais n'évitera que très rarement, en particulier sur les araignées rouges, des interventions estivales, en raison du fort pouvoir de multiplication des acariens. Toutefois, le traitement d'hiver pourra avoir l'avantage, s'il a été bien réalisé, d'éviter des pulvérisations insecticides ou acaricides de post débourrement et autour de la période de floraison.

L'application de traitement d'hiver sur les arbres fruitiers est donc en définitive une question de doctrine générale des applications phytosanitaires. Elle est inutile si l'on est décidé à intervenir, de toute façon peu après le débourrement.

Les formulations recommandées sont les suivantes :

- Huiles blanches de pétrole (en particulier contre les Cochenilles) de I,5 à 2% (arbres à noyaux) et de 3 à 4% (arbres à pépins).
- Colorants nitrés : 600 grs de matière active par hectolitre d'eau.
- Oléoparathions : 1,5 litre de produit commercial par hectolitre d'eau.
- Oléomalathions : 3 litres de produit commercial par hectolitre d'eau.
- Huiles de pétrole jaune : 2 à 3 litres de produit commercial par hectolitre d'eau.

Les pulvérisations sont d'autant plus efficaces qu'elles sont effectuées tardivement le plus près possible des éclosions ou de la reprise d'activité des formes hivernantes des parasites.

Il est toutefois nécessaire de se méfier de la phytotoxicité éventuelle des pesticides et de se conformer aux indications des fabricants.

Parasites végétaux -(Oïdium,Monilia,Cloque du Pêcher).

Pratiquer un nettoyage général de l'arbre au moment de la taille en supprimant les rameaux morts ou dépérissants, les fruits momifiés et les pousses Oïdiées.

Contre la Cloque du Pêcher, effectuer un traitement soigné des arbres au moment du gonflement des bourgeons de chaque variété avec un produit cuprique ou une spécialité Organique de synthèse.

Le Contrôleur chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX